

# **ASSOCIATION DU PERSONNEL RETRAITÉ DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC (APRMEQ)**

## **Compte rendu de la rencontre du conseil d'administration Tenue le 11 novembre 2008**

Présents : Paul Robitaille  
Jeannine Lefebvre  
Louis Lemieux  
Jacques Roberge  
Micheline Roberge  
Marcel Ross

- 1) L'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout à Varia (point 7) de :
  - Centraide (Micheline Roberge)
  - Améliorations faites sur le site internet (Louis Lemieux)
  - Recrutement d'un conseiller (Jacques Roberge)
- 2) Le compte rendu de la réunion du 28 août 2008 est adopté, moyennant le déplacement du nom de Micheline Roberge dans la colonne des absents.
- 3) Suivi de la réunion du 28 août 2008

3.1 La conférence de M<sup>me</sup> Amélie Breton n'a pas eu lieu. Jacques Roberge informe les membres du CA des difficultés rencontrées autant du côté de M<sup>me</sup> Breton que de la bibliothèque. On reverra au printemps les possibilités de l'inviter à nouveau.

3.2 Le séjour à l'Île-aux-Basques a été annulé par manque d'inscription.

3.3 À la suite d'un entretien entre Jeannine Lefebvre et M. Séguin du ministère, ce dernier devait la contacter à nouveau et lui faire parvenir toutes les nouvelles d'Intrameq par courriel. Jeannine était prête à faire le tri afin que seules les nouvelles susceptibles d'intéresser les membres soient mises sur le site. Toutefois, à ce jour elle n'a rien reçu de M. Séguin. Comme un ordinateur est à la disposition de l'association au ministère, il est convenu d'attendre après le déménagement de notre bureau pour voir si, sur cet ordinateur, il ne serait pas possible d'avoir accès à Intrameq.

3.4 Comme convenu, le livre d'or est en ligne. L'annonce a été faite lors du déjeuner de novembre. Des membres y ont déjà inscrits des commentaires. Merci à Louis pour le beau travail.

3.5 La randonnée d'ornithologie à Cap Tourmente a été annulée. La température de la journée retenue n'était pas clémente pour ce genre d'activité.

3.6 Un sondage a été fait auprès des membres concernant le lieu et la date à retenir pour un repas de Noël. Paul Robitaille a reçu 23 réponses à ce sondage. À rediscuter au point 6.

3.7 Compte tenu de l'absence du trésorier, aucun rapport financier n'est présenté.

- 4) À la suite des communications avec le ministre Jacques Roberge informe les membres que l'entente entre l'APRMEQ et le ministre, signée en 2005, est encore en vigueur. En vertu de cette entente le ministre s'est engagé à mettre à la disposition de l'association un bureau, un ordinateur, un poste téléphonique, l'accès à une salle de réunion et une imprimante et un certain nombre de coupons de stationnement. Après le déménagement, on verra à fournir le nom des membres du CA susceptibles de fréquenter ce bureau. On demandera aussi que l'accès à Intrameq soit possible à partir de l'ordinateur du bureau.
- 5) À la suite de la démission de Jacques Bordage, au poste de trésorier, Jeannine Lefebvre accepte de prendre cette responsabilité. Jacques Roberge nous informe que Georges-Henri Dufour, qui a lui-même été trésorier plusieurs années, accordera son aide si nécessaire, notamment lors de la production du rapport annuel. Merci et Bravo à Jeannine.
- 6) Compte tenu des 23 réponses au sondage, le souper de Noël aura lieu le 11 décembre à la Casa grecque (boulevard Sainte-Anne), à 18h00. Paul Robitaille a déjà fait la réservation. Une manchette sera mise sur le site pour en informer les membres et un courriel en lot sera également envoyé pour préciser la date et le lieu et rappeler aux membres de confirmer leur présence.  
Il est convenu que deux prix de présence soit attribués, un certificat cadeau de 25,00 \$ de la SAQ et un autre de chez Archambault. Louis Lemieux et Micheline Roberge offrent de s'en occuper.

Paul Robitaille achètera aussi des centres de table de Noël et des épinglettes à offrir aux membres présents. Un budget maximum de 100,00\$ est approuvé pour couvrir ces frais.

7) Varia :

7.1 Centraide : Micheline Roberge demande l'approbation du CA pour qu'un message soit envoyé aux membres concernant Centraide, plus précisément pour les inviter à participer au Comité d'analyse et de relations avec les organismes. Il est convenu qu'une manchette soit mise sur le site et qu'un courriel soit envoyé aux membres.

7.2 Les améliorations du site internet : Louis Lemieux explique qu'il a réorganisé le menu des activités et qu'il a également ajouté des descriptions pour certaines d'entre elles. La page pour le ski sera en ligne bientôt.

7.3 Il a été convenu d'organiser une journée de plein air (ski de randonnée, raquette, glissades sur tubes, etc), une des belles journées de la semaine de 11 janvier 2009. Elle pourrait probablement se tenir à la base de plein air de l'arrondissement de Sainte-Foy. L'association assumerait les coûts d'admission et, le cas échéant, les coûts de location des équipements.

7.4 En vertu de l'article 3.5.2 des Statuts, le CA a le devoir de « pourvoir à toute vacance au sein du conseil d'administration en cours de mandat ». Compte tenu qu'il manque actuellement un conseiller, Louis Lemieux a proposé de recruter Marc Richer. Jacques Roberge nous confirme que Marc accepte de se joindre au CA à titre de conseiller. Jacques Roberge l'informera que sa candidature a été acceptée à l'unanimité par les membres du CA.

8) Lors du déjeuner de décembre Marcel Ross propose de présenter les œuvres de son fils (art multimédia).

9) La prochaine réunion aura lieu au restaurant l'Alcyon après le déjeuner du 8 janvier 2009.

10) Fin de la présente réunion à 16 h30

Micheline Roberge  
12 novembre 2008